

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 janvier 2017

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Louis SALLES. Etaient absents et excusés Nadine BOISTARD, Nicolas ROLLET, Victor COLAS, Marie-Claude DUCROUX, et Alain DUCRAY.

Bâtiments communaux

Il est proposé au Conseil Municipal de permettre à Monsieur le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant l'adoption du budget principal qui devra intervenir avant le 15 avril 2017, pour permettre l'installation de la climatisation réversible (travaux validés lors du dernier conseil municipal) dans la salle du « Relais du Bourg », le chauffage actuel ne fonctionnant plus.

Après délibération, les membres du conseil municipal autorisent Monsieur le Maire à effectuer les travaux et régler la facture, celle-ci sera inscrite au budget 2017.

Ecole

Monsieur le Maire a présenté au conseil municipal le projet d'élargissement du RPI.